



Assemblée générale

Distr. générale
24 juin 2010
Français
Original : anglais

Soixante-cinquième session

Demande d'inscription d'une question à l'ordre du jour provisoire de la soixante-cinquième session

Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo

Note du Secrétaire général

1. Le Secrétaire général a l'honneur de demander, conformément à l'alinéa g) de l'article 13 du Règlement intérieur de l'Assemblée générale, l'inscription à l'ordre du jour provisoire de la soixante-cinquième session d'une question intitulée « Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo ».
2. Le Secrétaire général demande que, vu sa nature, l'examen de cette question soit confié à la Cinquième Commission.

